

# Communiqué de presse



## Transformation écologique : La Caisse des Dépôts mobilise 20 Md€, via le Fonds d'épargne, pour financer de nouveaux prêts verts des banques françaises

Paris, le 6 novembre 2024 : **Sur demande du ministre de l'Économie, la Caisse des Dépôts déploie une enveloppe de 20 Md€ de Prêts de Refinancement de nouveaux crédits à l'économie finançant la Transition Énergétique et Écologique (PRTEE). Cette nouvelle offre, qui a vocation à accélérer la transformation écologique du pays, est mobilisée sur les ressources du Fonds d'épargne géré par la Caisse des Dépôts.**

L'ensemble des établissements de crédit éligibles qui distribuent le Livret A, le Livret De Développement solidaire (LDDS) et le Livret d'Épargne populaire (LEP) peuvent bénéficier de ces financements jusqu'à la fin de l'année 2025. Les projets financés devront contribuer de manière substantielle à la Transition Écologique et Énergétique (TEE) suivant des critères définis en cohérence avec la taxonomie européenne.

Près de 60% des dépôts sur Livret A, LDDS et LEP sont centralisés dans le Fonds d'épargne, géré pour le compte de l'État par la Caisse des Dépôts. Les épargnants ont placé un montant record (60 Md€) sur leur Livret A, LDDS ou LEP en 2023, Cette épargne reste à tout moment disponible et bénéficie d'une rémunération supérieure à l'inflation. Les spécificités du fonds d'épargne et son modèle vertueux, garantissent aux épargnants l'utilisation de leur épargne pour financer des projets d'intérêt général.

Afin d'accélérer la transformation écologique, axe prioritaire de la stratégie long terme de la Caisse des Dépôts, l'institution mobilise ainsi le Fonds d'épargne dont le modèle unique permet de transformer une épargne liquide en investissements performants de long terme. En développant de nouveaux emplois pour cette épargne, complémentaires de ses missions traditionnelles de financement du logement social et du secteur public local, le Fonds d'épargne démontre ainsi son agilité et sa capacité d'adaptation aux priorités du pays.

*« Les Français plébiscitent le livret A : ils sont 56 millions à en détenir un et chaque année ils épargnent en appréciant sa sécurité, sa disponibilité et sa rentabilité. Le Fonds d'épargne peut ainsi, dans le cadre d'un pilotage financier spécifique, prêter et investir dans une perspective de long-terme. »* déclare **Olivier Mareuse, directeur général adjoint de la CDC, directeur des gestions d'actifs et du Fonds d'épargne.** *« Notre instrument de transformation de l'épargne est agile et s'adapte au contexte de collecte et de liquidité en réponse aux besoins stratégiques de la transformation écologique. Ce nouvel emploi de l'épargne des Français en finançant des prêts dédiés à la transition écologique est un levier supplémentaire de nos missions d'intérêt général. »*

L'instruction et la gestion seront assurés par la Banque des Territoires qui réunit, au sein de la Caisse des Dépôts, les expertises à destination des territoires. Les projets financés soutiendront la transformation écologique du pays tout en contribuant aux exigences de la taxonomie européenne. Le financement de la construction et de la rénovation verte du parc immobilier privé bénéficiera notamment de ce nouveau vecteur de soutien des politiques publiques déployé par la Caisse des Dépôts. Cette modalité d'intervention complète ainsi l'action directe de la Banque des Territoires en faveur du parc social et bâtiminaire des collectivités locales.

Avec cette nouvelle offre, les banques disposeront d'une source de liquidité complémentaire pour financer des nouveaux crédits « verts » à des conditions compétitives. Chaque établissement éligible pourra emprunter à la Caisse des Dépôts un montant calculé au prorata de ses encours de livret A, LDDS et LEP. A date, plusieurs banques ont témoigné de leur intérêt pour lever 11 Md€ de PRTEE, dont plus de 2 Md€ d'ici la fin du mois de novembre 2024.

### **À propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

**caissedesdepots.fr**



### **Contact presse**

Groupe Caisse des Dépôts : Nathalie Police – [nathalie.police@caissedesdepots.fr](mailto:nathalie.police@caissedesdepots.fr) – Tel : 06 07 58 65 19